****

**Nous voilà de nouveau confrontés à un nouvel épisode de confinement, certes moins drastique qu’en mars dernier, mais avec toujours autant d’enjeux sanitaires pour préserver la santé de toutes et tous et empêcher que notre système de soin n’explose. Même si au niveau local, nous avons vraiment la sensation que les pouvoirs publics n’ont pas vraiment appris de l’épisode du printemps, nous devons encore nous adapter à de nouvelles règles y compris en matière de sécurité, le plan Vigipirate « urgence attentat » venant d’être remis en place.**

**Rentrée écoles et périscolaire de novembre**

Si l’école ne ferme pas ses portes pendant ce nouvel épisode de confinement, les mesures sanitaires diffèrent par rapport à la rentrée de septembre : le port du masque est désormais obligatoire pour les élèves dès le CP. Même si le décret ministériel prévoit que ces masques soient à la charge des parents, la commune a fourni dès ce lundi, un masque tissu « modèle enfant » à tous les élèves.

En plus de l’entretien quotidien des locaux en fin de journée, une désinfection spécifique des surfaces de contact sera effectuée à la mi-journée. Une augmentation du nombre d’aération des locaux est désormais la règle.

Pour le périscolaire et la cantine, afin d’éviter le brassage des élèves comme demandé dans les nouveaux textes, les enfants déjeuneront toujours à la même place comme actuellement, mais regroupés par classe. Le nouveau protocole est disponible sur le site internet de la commune (www.ville-chavigny.fr).

**Vie des associations : des règles restrictives**

Depuis le 16 octobre, seules les activités à destination des enfants sont autorisées, ce qui sonne un coup d’arrêt très fort pour le quotidien des associations communales. De même, les manifestations à Chavigny, y compris la Saint Nicolas, sont annulées ou reportées. Ces décisions sont évidemment discutées entre responsables associatifs et équipe municipale. Ce travail collaboratif est plus que jamais indispensable dans ces moments difficiles.

**Masques en tissu : toujours disponibles en mairie**

Nous avons encore un stock de masques en tissu. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de venir s’en procurer un exemplaire par habitant (adultes/enfants) à la mairie, aux heures d’ouverture au public à savoir les après-midis : 13h30 – 17h30 du lundi au jeudi et 13h30 – 16h le vendredi.

**Fonctionnement des services communaux et intercommunaux**

Le gouvernement demande aux services publics, y compris aux collectivités territoriales de largement privilégier le télétravail, tout en laissant les « guichets publics » ouverts. Aussi, **à Chavigny**, la mairie restera ouverte à la population, aux horaires habituels tout en organisant le télétravail au sein du secrétariat. Le service technique fonctionnera normalement, tout comme l’entretien des locaux et l’équipe des ATSEM à l’école maternelle.

Du côté de la **Communauté de Communes Moselle et Madon**, cette dernière met en œuvre des mesures destinées à préserver le plus grand nombre de personnes et à limiter la propagation du virus, tout en assurant la continuité des services CCMM qui sont autorisés à fonctionner.

* **Les mesures de fermeture jusqu’au 1er décembre minimum**

- Espace culturel la Filoche (médiathèque, ludothèque, espace multimédia) et les médiathèques en réseau à Bainville-sur-Madon, Flavigny-sur-Moselle, Méréville, Pulligny et Richardménil

- Centre aquatique AQUA'MM pour la baignade publique libre, l’espace forme et l’espace bien-être sont également fermés

- les accueils jeunes sont également suspendus

* **Les autres services continuent de fonctionner selon des conditions aussi proches que possible de la normale. En particulier :**

- Le réseau T'MM fonctionne selon les modalités habituelles

- La collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables fonctionne normalement ; la déchetterie est ouverte

- Les accueils au siège et au pôle technique de la CCMM restent ouverts, en privilégiant sauf nécessité impérieuse le contact par téléphone ou courriel ;

- L'Espace Emploi

- Le service habitat et urbanisme

- Multi-accueils la Maison de l’enfant à Neuves-Maisons, Chali’chatons à Chaligny, Flamini à Flavigny-sur-Moselle

En fonction des prochaines directives gouvernementales, des nécessités d’organisation et de l’intensité de la fréquentation, le fonctionnement des services pourrait être ajusté dans les jours à venir. La Communauté de Communes Moselle et Madon vous en informera en temps réel.

Suivez la page Facebook : [facebook.com/ccmosellemadon](http://www.facebook.com/ccmosellemadon) et le site internet [www.cc-mosellemadon.fr](http://www.cc-mosellemadon.fr/)

**Solidarité entre nous : tous vigilants !**

Le CCAS (Centre Communal d’Action Social) de Chavigny continue d’être actif même en cette période de confinement, comme ce fut le cas en mars dernier. Les élus et les bénévoles prendront régulièrement des nouvelles des séniors de la commune. Pour autant, nous demandons la vigilance et la bienveillance de chacune et chacun d’entre nous dans nos quartiers. Prendre des nouvelles, proposer d’aider les plus fragiles sont aujourd’hui indispensables. Merci d’être vigilants à votre entourage, ensemble nous sommes plus forts !

**Vigipirate : retour des règles d’urgence**

Le 29 octobre 2020, le plan VIGIPIRATE a été relevé au niveau URGENCE ATTENTAT. Les règles de vigilance sont aujourd’hui l’affaire de tous. Il convient donc de signaler immédiatement par le biais du 17 tout comportement ou véhicule suspect.

Par ailleurs, les forces de sécurité accentuent les patrouilles aux abords des établissements scolaires ainsi qu'au sein des transports scolaires. Le service technique de Chavigny assure la mise en place des dispositifs de barrières devant les écoles.

**Réouverture des Restos du cœur**

Les restos du cœur de Pont Saint Vincent poursuivent leur action solidaire envers toutes les personnes les plus démunies pour la période hivernale.

Il est nécessaire de s’inscrire, et de fournir certains documents, permettant d’évaluer au mieux les besoins de chaque personne.

**Plusieurs jours d’inscription**

**les 2 , 3 et 9 novembre 2020**

**de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au

03 83 61 42 54 (les jours d’ouverture) ou par mail ad54.psv@restosducoeur.org

**La distribution de l’aide alimentaire se fait tous les jeudis**, dans le respect des règles de distanciation.

**Plus d’informations : inscrivez-vous à notre lettre d’information numérique**

Le site internet de la commune ([www.ville-chavigny.fr](http://www.ville-chavigny.fr)) est régulièrement mis à jour. Vous pouvez être informés de ces nouvelles en vous inscrivant simplement à notre lettre numérique, soit en page d’accueil du site internet, soit en envoyant votre adresse mail à [accueil@ville-chavigny.fr](mailto:accueil@ville-chavigny.fr) .

Nous nous tenons à votre disposition.

***Prenez soin de vous, restez prudents !***

L’équipe municipale

